

Ordre du jour du conseil de l'ED du 3 Juillet 2018

Membres présents : Mohammed Al Kharaz, Mélodie Andrieu, Sonia Asseum, Frédéric Béchet, Fabienne Castell, Nadia Creignou, Philippe Ghendrih, Emmanuel Godard, Pascal Hubert, Moustapha Ouladsine, Kai Poutrain, Manon Scholivet, Aurélien Velleret,

Membres excusés : Julia Charrier, Jacques Pinaton.

Membres représentés : Dimitri Ara (procuration à Fabienne Castell), Cécile Capponi (procuration à Nadia Creignou)

Membres invités : Marc-Emmanuel Bellemare, Olivier Ramaré (participants aux auditions), Thierry Gallouët.

1. Approbation du PV du 26/03/2018

2. Informations générales

- Bienvenue au nouveau conseil.
- Le point sur les contrats doctoraux obtenus cette année : une bourse région (LIS, une sur 3 demandes), une bourse inter-ED (I2M), un contrat Doc2AMU pour lequel la candidate retenue s'est désistée (LIS).
- Le prix de thèse a été accordé à un doctorant de l'I2M.
- Finances : il reste environ 8000 euros, sont prévus 2000 euros fête de la science, 1000 d'heures complémentaires.

3. Modification du suivi de thèse

Nous proposons une modification du suivi de thèse (jusqu'à présent un peu hétéroclite selon les années) : un comité de suivi est désigné lors de la première inscription. Il rencontre le doctorant une fois par an, son avis est requis pour toute réinscription. En 4ème année une alerte est donnée à l'ED au cas où une 5ème inscription est envisagée, auquel cas la direction de l'ED participe à l'entretien de suivi de thèse. En parallèle à ce suivi et pour répondre à une demande des doctorants les laboratoires sont incités à organiser une journée pour les doctorants, moment de rencontre et d'échanges (et non d'évaluation) au cours duquel les doctorants de 2ème année pourraient faire un exposé sur l'avancement de leurs travaux devant une plus grande audience. Une telle journée est organisée le 12 juillet par le LIS, ils nous feront un retour d'expérience. L'ED pourrait participer financièrement.

4. Formation doctorale et Cours ED

La procédure pour intégrer des cours d'ED dans le service des enseignants-chercheurs s'est un peu éclaircie. Pour notre ED nous pouvons demander la création de 2 cours de 24H eqvt TD chacun. Ces cours ne peuvent être comptabilisés dans le service des enseignants que sous les conditions suivantes : il est nécessaire d'avoir au moins 5 IP de doctorants (les étudiants de Master 2 ne peuvent s'y inscrire officiellement), l'enseignant doit appartenir à l'UFR de sciences et ne doit pas faire d'HC. Nous avons fait un appel à propositions qui court jusqu'au 13 juillet. Dans le cas où plus de deux cours seraient proposés le conseil devrait en choisir deux.

5. Classement des demandes de contrats doctoraux

Il est rappelé que lors du conseil de mars 2018 il a été décidé de ne pas permettre l'inscription de nouveaux doctorants avec un encadrant ayant des doctorants non financés (les doctorants dont la soutenance est programmée ne sont pas pris en compte). Cette décision a été prise dans l'intérêt des doctorants, dans le but de sensibiliser les encadrants à l'importance d'assurer un financement pour toute la durée de la thèse. Pour la bonne information des candidats il sera indiqué sur le prochain appel d'offres que les encadrants sont soumis à cette règle et qu'ils ne peuvent pas dépasser un total de 300% d'encadrement.

Nous avons reçu 25 dossiers (15 I2M, 9 LIS, 1 LIS-I2M). Parmi eux 16 candidats, pré-sélectionnés par les labos, ont été auditionnés les 21 et 22 juin par un panel représentatif des laboratoires, composé de 6 personnes. Un compte-rendu de ces auditions a été envoyé aux DU. Une audition a été faite par visio-conférence et par téléphone dans des conditions difficiles. Il sera désormais demandé aux candidats de signaler dès le dépôt des dossiers si une audition par visio est nécessaire. Nous disposons cette année de 7 contrats AMU et nous pouvons déposer des demandes pour des contrats sur contingent présidentiel. Pour rappel sur les trois dernières années nous avons obtenu au total 28 contrats classiques (14 I2M, 8 LIF, 6 LSIS), 6,5 contrats présidents (6 I2M et 1/2 LIS), 7-8 contrats Labex (3 I2M, 2 LIF, 2 LSIS, 2/3 CPT).

Le conseil classe 7 dossiers pour l'ED. Deux listes complémentaires sont établies, une LIS et une I2M. Quatre dossiers sont soumis à arbitrage pour l'attribution d'un contrat sur contingent présidentiel (après le conseil, en fait seuls deux dossiers rendus à temps le sont).

Gestion de la liste d'attente. La procédure sera la même que celle de l'an passé.

6. Questions diverses

Renouvellement de la commission des thèses et la commission des finances. Nous allons demander aux membres s'ils souhaitent continuer et remplacerons seulement ceux qui le souhaitent.

A la demande de Jacques Pinaton un point sera fait lors du prochain conseil sur les bourses CIFRE.